



## **Addendum # 2**

**Date:** 23 Février 2017

**Projet:** Services d'entretien ménager – Centre de R&D de Fredericton

---

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors des amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

---

### **Annexe B Énoncé de travaux, Section 2.1 Nettoyage d'urgence**

**AJOUTER :**

Le nettoyage d'urgence pourrait inclure le nettoyage de fluides corporels résultant d'un trop-plein des toilettes, d'une maladie, etc. À l'occasion, il y aura obligation de nettoyer des liquides corporels.

L'entrepreneur est responsable de s'assurer que le personnel soit disponible et bien informé sur les meilleures pratiques en matière de nettoyage des liquides corporels afin de minimiser les risques possibles.

---

**Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.**